



Rapport du maire sur les faits saillants
du rapport financier 2021 de la Ville de Saint-Philippe
Mardi 10 mai 2022

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter le **rapport sur les faits saillants de l'exercice financier 2021**. La Ville de Saint-Philippe a déposé, lors de son assemblée publique du 10 mai 2022, ses états financiers pour l'exercice 2021.

Le rapport de l'auditeur confirme que les états financiers présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Philippe et de ses organismes consolidés pour l'exercice financier 2021, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Les états financiers démontrent que nous avons dégagé un surplus net de 2,2 M\$ pour l'année 2021, résultat d'une saine gestion et d'un contrôle rigoureux des finances publiques. Ces résultats positifs sont notamment attribuables au développement de la ville et à un marché immobilier très actif qui a engendré des revenus supplémentaires en matière de taxation et de droits de mutation. D'autre part, des économies ont été réalisées au niveau des dépenses, principalement en ce qui a trait aux activités de loisirs, au déneigement et aux parcs.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez, un sommaire du rapport financier (page 3), les principales réalisations (pages 4 et 5), ainsi que l'information relative à la rémunération des élus municipaux (page 6).

Cabinet du maire
Christian Marin



Ce rapport sera prochainement disponible pour consultation sur le site:

ville.saintphilippe.quebec sous l'onglet : [Service des finances et des technologies de l'information](#).

En terminant, je remercie sincèrement les membres du conseil municipal, le directeur général, le personnel cadre ainsi que tous les employés, de leur soutien, leur implication et leur engagement.

Le maire,

A handwritten signature in black ink that reads "Christian Marin".

Christian Marin

Cabinet du maire
Christian Marin



1. SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER 2021

Revenus	
Revenus	
Taxes	10 702 662 \$
Compensations tenant lieu de taxes	144 196 \$
Transferts	1 092 065 \$
Services rendus	1 113 094 \$
Impositions de droits	2 001 323 \$
Autres	198 094 \$
Total des revenus	15 251 434 \$
Charges	
Administration générale	3 069 149 \$
Sécurité publique	3 094 692 \$
Transport	2 427 771 \$
Hygiène du milieu	1 472 977 \$
Santé et bien-être	58 183 \$
Aménagement, urbanisme et développement	486 653 \$
Loisirs et culture	1 509 954 \$
Frais de financement	371 382 \$
Remboursement de la dette à long terme et affectations	499 792 \$
Total des charges	12 990 553 \$
Excédant de l'exercice	2 260 881 \$

L'exercice financier de la Ville se termine avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 2 260 881 \$.

Cabinet du maire
Christian Marin



2. PRINCIPALES RÉALISATIONS ET AMÉLIORATIONS DE L'ANNÉE 2021

Administration générale

- ❖ Signature de la convention collective 2022-2028 des employés cols blancs et cols bleus
- ❖ Adoption d'une politique de télétravail
- ❖ Adoption du plan directeur de la signalétique extérieure et préparation des documents d'appel d'offres pour la production et l'installation, phase 1
- ❖ Achat d'une génératrice pour l'Hôtel de Ville
- ❖ Préparation des plans et devis pour la construction des futurs ateliers municipaux

Réseau routier et infrastructures municipales

- ❖ Réfection complète de la rue Lussier
- ❖ Réfection de la chaussée du rang Saint-Grégoire
- ❖ Réfection du pavage de la montée Monette, entre la route Édouard-VII et le rang Saint-Marc
- ❖ Stabilisation de la berge face au 184, rang Saint-André
- ❖ Reconstruction du trottoir sur la route Édouard-VII, entre la montée Monette et la rue Vézina
- ❖ Aide financière d'un montant de 2 337 981 \$ pour la réfection des rues Bernard, Lucien, Deneault

Développement et aménagement du territoire

- ❖ Adoption des nouveaux règlements d'urbanisme et de son plan d'urbanisme
- ❖ Augmentation de 5,4 % du nombre de permis émis comparativement à 2020
- ❖ Adoption du règlement numéro 501-01 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin d'intégrer les dispositions normatives du plan d'aménagement d'ensemble approuvé pour le secteur Nord-de-la-rivière-Saint-Jacques (Quartier Galia)
- ❖ Approbation par PIIA du lotissement du Domaine Arion

Environnement, parcs et espaces verts

- ❖ Aménagement d'une piste cyclable sur la rue de la Rivière, entre la rue des Noyers et la rue des Frênes

Loisirs, culture et vie communautaire

- ❖ Consultation publique sur l'animation culturelle (groupes de discussion & sondage)

Cabinet du maire
Christian Marin



- ❖ Illumination de la passerelle pour la période hivernale
- ❖ Développement du concours casse-tête kateri en partenariat avec 5 villes voisines
- ❖ Prêt de raquettes et skis de fond gratuits pour les citoyens
- ❖ Programme Biblio-Jeux, ajout du volet 6-12 ans
- ❖ Nouvelle offre de service à la bibliothèque : la *bibliothèque de semences*

Transport

- ❖ Installation de nouvelle signalisation lumineuse à l'approche de la traverse piétonnière située à l'angle de la route Édouard-VII et de la rue Georges-Henri
- ❖ Mise à jour du plan directeur des véhicules

Hygiène du milieu

- ❖ Mise à niveau des postes de pompage Monette et José
- ❖ Réfection du regard D-29, en amont du poste Monette

Sécurité publique

- ❖ Embauche de 4 nouveaux pompiers
- ❖ Remplacement de 2 véhicules d'incendie par une autopompe de marque E-One
- ❖ Renouvellement de l'entente de gestion avec La Prairie pour une durée de 5 ans, permettant de réaliser une économie globale de 250 000 \$

Programme de développement des infrastructures (PDI)

- ❖ Dépôt de la demande d'autorisation du PDI au MELCC
- ❖ Adoption du règlement d'emprunt et réalisation des plans et devis à 70 % pour la nouvelle usine et du prolongement des réseaux d'égout et d'aqueduc
- ❖ Signature de la promesse d'achat et de la promesse de cession pour le futur quartier Galia situé sur le terrain des étangs aérés
- ❖ Finalisation des études géotechniques et écologiques
- ❖ Soirée d'information citoyenne

Cabinet du maire
Christian Marin



3. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, voici les informations relatives à la rémunération et aux allocations de dépenses que les élus reçoivent pour l'ensemble des tâches municipales et paramunicipales qu'ils assument.

3.1 Tableau de la rémunération des élus 2021

Rémunération des élus	Salaire	Allocation
Mairesse / Maire		
Johanne Beulac	22 865 \$	10 963 \$
Johanne Beulac – siège RIPR	1 947 \$	974 \$
Johanne Beulac – siège MRC	14 172 \$	5 356 \$
Christian Marin	1 274 \$	637 \$
Christian Marin – siège MRC	875 \$	437 \$
Conseillers municipaux		
Manon-Josée D'Auteuil	7 630 \$	3 815 \$
Martine Labelle	7 630 \$	3 815 \$
Vincent Lanteigne	8 055 \$	4 028 \$
Vincent Lanteigne – siège RIPR	433 \$	216 \$
Justin Gagné	7 630 \$	3 815 \$
Sylvie Messier	8 055 \$	4 028 \$
Dany Goyette	7 630 \$	3 815 \$
Alain Fontaine	425 \$	213 \$
Nancy Pouliot	425 \$	213 \$
Émilie St-Onge	425 \$	213 \$
Gabrielle Garand	425 \$	213 \$

Cabinet du maire
Christian Marin